

SUV à Paris : le triplement des tarifs de stationnement pour les «voitures lourdes» voté à une courte majorité

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 52 minutes,
Mis à jour il y a 6 minutes



La maire de Paris Anne Hidalgo dans un bureau de vote, dimanche. THOMAS SAMSON / AFP

Seuls 5,68% des électeurs ont fait le déplacement ce dimanche. La «création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes» a été votée avec 54,55% des voix.

Les Parisiens ont tranché. Invités à se prononcer sur le triplement des tarifs de stationnement pour les voitures hautes et lourdes, les habitants de la capitale ont choisi de pénaliser ces véhicules appelés SUV. Quelque 1,3 million d'électeurs étaient invités à se rendre aux urnes dans l'un des 38 lieux de vote pour se prononcer «*pour ou contre la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes*». Finalement, seuls 78.000 électeurs ont fait le déplacement (5,68%). Et ils se sont prononcés en faveur de cette nouvelle taxation à près de 54,55%.

La votation, qui s'est déroulée sans incident, selon la mairie, a pris fin à 19 heures. À travers ce scrutin, sont spécifiquement ciblées les SUV, sigle anglais de Sport Utility Vehicle, aux caractéristiques combinant «*celles d'une voiture de tourisme avec celles d'un véhicule utilitaire*», et les 4x4. Avec la victoire du «*pour*», le visiteur dont le véhicule thermique ou hybride

rechargeable dépasse 1,6 tonne, ou deux tonnes pour un véhicule électrique, devra désormais payer 18 euros de l'heure pour les arrondissements centraux, 12 euros pour les arrondissements extérieurs.

Mais la mise en place de cette nouvelle mesure ne sera pas applicable dans l'immédiat. La délibération sera présentée en mai lors du Conseil de Paris, pour application au 1er septembre, a indiqué Anne Hidalgo à l'annonce des résultats à l'Hôtel de Ville.

18 euros de l'heure pour les arrondissements centraux

En théorie ne seront pas concernés *«les résidents parisiens et les professionnels sédentaires stationnés dans leur zone de stationnement autorisé, les chauffeurs de taxi dans les stations dédiées, les artisans, professionnels de santé»* et les personnes handicapées, énumère la mairie.

Dans la capitale qui a déjà notamment piétonnisé les quais de Seine et végétalisé 200 rues, la maire PS Anne Hidalgo a justifié la votation par la lutte contre la pollution, un meilleur partage de l'espace public et la *«sécurité routière»*, les accidents impliquant un SUV étant selon la mairie *«deux fois plus mortels pour les piétons qu'avec une voiture standard»*.

Selon la mairie, la surtaxation concernerait *«à peu près 10% du parc»* et pourrait rapporter environ 35 millions de recettes supplémentaires. Cette votation est la seconde dans la capitale, après celle qui avait entériné l'éviction des trottinettes en libre-service en avril 2023.

Sans surprise, les associations d'automobilistes ont fustigé l'initiative de la mairie. SUV est une *«appellation marketing»* qui *«ne veut rien dire»*, réagit Yves Carra, porte-parole du Mobilité Club France. Pour l'opposition de droite, cela *«démontre l'étendue de la manipulation de la Ville, qui cible les SUV dans sa communication alors qu'en réalité, tout type de véhicule est susceptible d'être concerné par les normes soumises au vote»*.

La rédaction vous conseille

- [Pour ou contre les SUV à Paris ? Six questions pour tout comprendre à «la votation citoyenne»](#)
- [Sécurité routière : les SUV sont plus meurtriers pour les piétons](#)
- [Stationnement à Paris: Anne Hidalgo lance la chasse aux SUV](#)

Sujets

[suv](#) [Anne Hidalgo](#) [vote](#)